



Mettre une personne en huissier

Par **audreyyyyyy**, le **05/02/2014 à 11:42**

bonjour,rnvoilà une personne me doit de l'argent depuis 5ans et malgré ses promesses incessantes et ma gentillesse de patienté je suis obligé de me rendre a l'évidence sur le fait que cette personne se moque de moi et que mon attente ne fait que lui facilité la tache....rnj'aimerais savoir s'il m'étais possible de lui réclamé cet argent qui est miens par voie d'huissier sachant que mes seules preuves sont des messages écrit et a hauteur de quels honoraires? rnmerci de votre aide.rncordialement.

Par **aguesseau**, le **05/02/2014 à 14:25**

bjr,rnun huissier ne pourra rien faire de plus que vous.rnvous devez commencer par lui envoyer par LRAR une mise en demeure de vous rendre cet argent en lui indiquant qu'en cas de refus vous saisirez le tribunal compétent.rnsi cette personne ne répond pas, il ne vous restera que la voie judiciaire sans garantie de succès puisque vous n'avez pas de reconnaissance de dettes mais que des mails.rncdt

Par **audreyyyyyy**, le **10/02/2014 à 15:15**

merci de votre reponse.rnj'espérais avoir un recours plus simple mais ca ne fait rien ...rnmerci encorerncdt